

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RELOCALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MONIQUE-CORRIVEAU

SECTION I

NATURE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES ET DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

1. Le projet consiste à la transformation et à l'agrandissement de l'église Saint-Denys-du-Plateau pour y transférer les activités de la bibliothèque Monique-Corriveau.

2. Le projet nécessite l'octroi de contrats de services professionnels et techniques en architecture, en ingénierie, en analyse de la valeur, en contrôle des coûts ainsi qu'en tout autre spécialité qui est requise. Les services sont exigés pour la confection des relevés, les études, les analyses, les expertises, la planification, la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les services durant la construction, le contrôle de la qualité et le développement de logiciels ainsi que tout autre service requis pour la réalisation du projet.

3. Le projet comprend des travaux d'architecture, de structure, de mécanique, d'électricité, de réfection, de rénovation, de restauration, d'amélioration, d'ajout, de correction, de modification, de remplacement, de renforcement, de construction, de reconstruction, de démolition, d'agrandissement, d'aménagement intérieur, de réaménagement, d'enveloppe, d'économie d'énergie, de décontamination, de signalisation, d'accessibilité, d'aménagement extérieur ainsi que d'autres travaux divers et imprévus, et peut comprendre l'acquisition de mobilier et d'équipement spécialisé nécessaires à sa réalisation.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. Le coût des travaux et des services professionnels et techniques décrits aux articles 1, 2 et 3 s'élève à la somme de 2 500 000 \$.

TOTAL : 2 500 000 \$

Annexe préparée le 25 février 2010 par :

Mario Gagnon, coordonnateur-architecte
Service de la gestion des immeubles